



67

C O L L E C T I O N

"COMMUNIQUE DE PRESSE" du COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

1981 - 1982

Vol. 21

Nos 1409 à 1455

français
anglais
espagnol
allemand

Manque le No 1437

COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

COMMUNIQUES DE PRESSE

1981 - 1982

I N D E X

- | | | |
|---------------|-----------|--|
| 1409, b, e, d | 9.2.1981 | Premier séminaire médical de la Croix-Rouge internationale |
| 1410 " | 17.2.1981 | Le CICR en Afrique : Programmes d'assistance de 5,5 millions de francs suisses par mois pour 1981 |
| 1411 " | 26.2.1981 | El Salvador : Secours aux populations déplacées |
| 1412 " | 5.4.1981 | Liban : Secouristes tués. Appel du Président du CICR |
| 1413 " | 11.4.1981 | 60ème distribution des revenus du Fonds de l'Impératrice Shōken |
| 1414 " | 13.4.1981 | Liban : Appel urgent du CICR pour 6 millions de francs suisses |
| 1415 " | 6.5.1981 | Le Premier Ministre de l'Inde en visite au CICR (Mme Indira Gandhi) |
| 1416 " | 6.6.1981 | El Salvador : assassinat d'un employé du CICR (M Carlos Manfredi Hernandez) |
| 1417 " | 10.6.1981 | Le prince héritier Harald et la princesse Sonja de Norvège visitent le CICR et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge |
| 1418 " | 12.6.1981 | Visite du Président de la République du Vénézuéla au CICR |
| 1419 " | 16.6.1981 | Conflit irako-iranien : Le CICR rapatrie des prisonniers blessés |
| 1420 " | 24.6.1981 | Ouganda : La mission d'Ombachi attaquée. Appel du CICR |
| 1421 " | 25.8.1981 | Conflit irako-iranien : Second rapatriement organisé par le CICR |

- 1422, b, e, d 9.9.1981 Visite du Président de la République d'Autriche au CICR
- 1423 " 30.9.1981 Inauguration du Centre audio-visuel de la Croix-Rouge internationale
- 1424 " 20.10.1981 Nouvelle Société nationale de la Croix-Rouge (Tonga)
- 1425 " 22.10.1981 Visite du Président de la République du Ghana au CICR
- 1426 " 27.10.1981 Reconnaissance d'une nouvelle Société nationale (Croissant Rouge du Qatar)
- 1427 " 7.11.1981 Cérémonie d'ouverture de la XXIVème Conférence internationale de la Croix-Rouge (Manille)
- 1428 " 14.11.1981 Fin de la Conférence internationale de la Croix-Rouge
- 1429 " 22.1.1982 Action de la Croix-Rouge en Pologne : Appel pour 41,7 millions de francs suisses
- 1430 " 26.1.1982 Pologne : Le CICR est autorisé à visiter les internées
- sans numéro mars 1982 Conférence de presse de M. Enrique de la Mata au Salvador : mise au point du CICR
- 1431, b, e, d 31.3.1982 Le CICR quitte l'Ouganda
- 1432, b, e 13.4.1982 61ème distribution des revenus du fonds de l'Impératrice Shôken
- 1433, b, d, e 22.4.1982 Reconnaissance d'une nouvelle société nationale (Croissant-Rouge de la République arabe du Yémen)
- 1434 " 3.5.1982 Crise des Falkland/Malouines : Action du CICR
- 1435 " 7.5.1982 8 mai 1982 : Journée mondiale de la Croix-Rouge. Message du Président du CICR, M. Alexandre Hay
- 1436 " 13.5.1982 Falkland/Malouines : Rapatriement de prisonniers argentins
- 1437
- 1438, b, e, d 28.5.1982 Afghanistan : Le CICR transfère des Soviétiques en Suisse
- 1439, b, e 7.6.1982 Appel de la Croix-Rouge internationale pour le désarmement
- 1440, b, e, d 2.6.1982 François Mitterand en visite au CICR
- 1441, b, e, d 3.6.1982 Six délégués du CICR en route pour les Falkland/Malouines
- 1442 " 4.6.1982 Angola : une infirmière du CICR enlevée
- 1443 " 8.6.1982 L'action du CICR au Liban

- 1444, b, e, d 11.6.1982 Liban : Appel solennel du CICR en faveur des populations
- 1445 " 15.6.1982 Visite de Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II au CICR
- 1446 " 4.7.1982 Beyrouth : Appel du CICR en faveur de la population civile
- 1447 " 27.7.1982 Liban : un bateau CICR touché par des obus
- 1448 " 12.8.1982 Visite de Mme Thatcher au CICR
- 1449 " 27.8.1982 Adghanistan : Le CICR est autorisé à visiter les prisonniers
- 1450 " 18.9.1982 Massacre à Beyrouth : Appel du CICR
- 1451 " 7.10.1982 Reconnaissance de la Société de la Croix-Rouge rwandaise
- 1452 " 9.10.1982 Les délégués du CICR en Afghanistan retournent à Genève
- 1453 " 22.10.1982 Sept employés du CICR enlevés en Angola
- 1454 " 4.11.1982 Ouverture d'un Séminaire de l'Agence centrale de recherches du CICR
- 1455 " 16.11.1982 Echange de prisonniers en Afrique australe

COLLECTION "COMMUNIQUE DE PRESSE" C I C R 1981 - 1982

Nos 1409 à 1455

FRANCAIS



LIGUE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE / COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Case postale 276, 1211 Genève 19
Adr. télégraphique : Licross Genève
Téléphone : 34 55 80 - Télex : LORCS CH 22 555

17, av. de la Paix, CH - 1211 Genève
Adr. télégraphique : Intercroixrouge
Téléphone : 34 60 01 - Télex : CICR CH 22 269

Communiqué de presse conjoint
CICR/LIGUE
CICR No 1409/LIGUE No 1
Genève, le 9 février 1981

Premier séminaire médical de la Croix-Rouge internationale

Genève (CICR-Ligue) - Du 13 au 16 février 1981 se tiendra à Genève, à l'hôtel Penta, le premier séminaire sur les actions médicales d'urgence de la Croix-Rouge internationale. Quelque 70 médecins et infirmières représentant 23 Sociétés nationales de la Croix-Rouge participeront à cette réunion organisée conjointement par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. Ce séminaire permettra aux participants d'échanger leurs idées et leurs expériences pratiques vécues sur le terrain, en vue d'améliorer et d'adapter les actions médicales aux besoins des populations assistées.

C'est ainsi que seront abordées un certain nombre de questions relatives notamment aux interventions chirurgicales d'urgence, aux problèmes nutritionnels, à l'hygiène et à la prévention d'épidémies, au choix des médicaments et à l'aide aux handicapés de guerre.

Le docteur Ulrich Middendorp, chef de la clinique chirurgicale de l'hôpital cantonal de Winterthour, membre du CICR et président de la Commission médicale du CICR, et M. Olof Stroh, assistant spécial du Secrétaire général de la Ligue, présideront la séance d'ouverture.

+++



Division Presse et Information
Press and Information Division
17, avenue de la Paix - CH-1211 GENÈVE
Tél. 34 60 01 - Téléc 22 269

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - PRESS RELEASE

Communiqué de presse
CICR No 1410
Genève, le 17 février 1981

**LE CICR EN AFRIQUE : PROGRAMMES D'ASSISTANCE DE 5,5
MILLIONS DE FRANCS SUISSES PAR MOIS POUR 1981**

Genève (CICR) - Face au nombre croissant des populations africaines affectées par des catastrophes naturelles ou par la guerre - les organisations internationales sont appelées à fournir en 1981 un effort particulier pour leur venir en aide.

Pour sa part, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est actif, avec plus de 70 délégués, dans 13 pays africains, assurant les soins médicaux et apportant assistance et protection aux victimes de conflits. Afin d'être en mesure de poursuivre et de développer ses programmes d'urgence - dans des situations où il est le plus souvent seul à intervenir - le CICR a lancé un appel aux Gouvernements et aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, pour un montant de 52,5 millions de francs suisses, sur un budget total de 66,2 millions de francs.

En Afrique, comme dans le reste du monde, les tâches du CICR, en sa qualité d'intermédiaire neutre, comprennent la visite des prisonniers de guerre et des détenus politiques, la transmission de messages familiaux et la fourniture de secours dans les régions de conflit en faveur des victimes civiles - personnes déplacées notamment.

Environ la moitié des fonds demandés pour ce budget 1981 est destinée à l'action du CICR en Angola. Dans ce pays où l'on estime les personnes déplacées à 500'000 - dont les deux-tiers se trouvent dans la zone conflictuelle du Plano Alto -, le CICR espère développer ses programmes d'assistance pour atteindre le plus grand nombre possible de victimes. Les risques dûs à la situation et les difficultés logistiques rencontrées sur place rendent cependant cette action difficile, alors même que, selon les délégués, la situation - celle des femmes et des enfants surtout - est extrêmement grave.

En ce qui concerne la Namibie/Sud-Ouest africain, la Corne de l'Afrique et la province du "West Nile" en Ouganda, le CICR a également augmenté ses budgets d'assistance.

L'appel du CICR est lancé en coordination avec celui de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge qui, pour sa part, a besoin de 41 millions de francs suisses pour financer ses actions d'assistance en faveur des réfugiés et des victimes de la sécheresse ainsi que pour ses programmes techniques à long terme en faveur des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge du continent.

+++



Division Presse et Information
Press and Information Division
17, avenue de la Paix · CH-1211 GENÈVE
Tél. 34 60 01 · Télex 22 269

COMMUNIQUÉ DE PRESSE -- PRESS RELEASE

Communiqué de presse No 1411
Genève, le 26 février 1981

EL SALVADOR: SECOURS AUX POPULATIONS DEPLACÉES

Genève (CICR) - Suite à diverses informations parues ces derniers jours dans la presse et se référant à une mission d'enquête du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) relative à une éventuelle assistance alimentaire de la Communauté Economique Européenne (CEE) en faveur des populations déplacées au Salvador, le CICR tient à préciser ce qui suit:

En tant qu'organisation non-gouvernementale et institution privée agissant en toute indépendance, le CICR n'entreprend jamais d'enquête à la demande d'un gouvernement ou d'une organisation gouvernementale. Une mission du CICR conduite par le Directeur du Département des Opérations se trouve actuellement au Salvador afin d'y examiner l'évolution des besoins et de déterminer les moyens matériels et financiers dont le CICR doit disposer pour poursuivre son action en faveur de toutes les victimes civiles. Cette mission prévue depuis plusieurs semaines s'inscrit dans le cadre des visites faites régulièrement par la direction des opérations du CICR aux diverses délégations dans le monde.

Rappelons que le CICR mène depuis plusieurs mois, conjointement avec la Croix-Rouge salvadorienne, une action d'assistance en faveur des personnes déplacées; en outre, des délégués du CICR visitent régulièrement depuis 1979 les personnes détenues en raison des événements.

Le CICR tient à souligner que dans toutes ses opérations il a pour règle de s'assurer, par la présence de ses délégués sur le terrain, que son assistance parvient bien aux victimes.

Enfin, l'action du CICR doit être impartiale et ne saurait favoriser une partie au détriment de l'autre.

+++



Division Presse et Information
Press and Information Division
17, avenue de la Paix · CH-1211 GENÈVE
Tél. 34 60 01 · Téléx 22 269

COMMUNIQUÉ DE PRESSE — PRESS RELEASE

Communiqué de presse No 1412
Genève, le 5 avril 1981

LIBAN: SECOURISTES TUES - APPEL DU PRESIDENT DU CICR

Genève (CICR) - Le 3 avril au soir, alors qu'ils se rendaient de Baalbeck à Zahle à bord d'une ambulance pour apporter du sang et des médicaments destinés aux blessés, deux secouristes de la Croix-Rouge libanaise (CRL) et une infirmière religieuse ont été tués quand leur véhicule, pris dans des tirs, a accidentellement quitté la route.

Profondément frappé par cette tragédie et par le nombre d'innocentes victimes qui sont déjà tombées au Sud-Liban, dans la Bekaa ou à Beyrouth au cours des derniers jours, M. Alexandre Hay, Président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), a lancé ce matin à Amman (Jordanie), où il présidait à l'ouverture d'un important séminaire sur la diffusion du droit humanitaire, l'appel suivant :

"(...) Il est impossible de ne pas parler de la tragédie qui, une fois de plus, frappe le Liban. Le but fondamental du droit humanitaire est précisément d'éviter ce qui se passe aujourd'hui au Liban : bombardements d'objectifs civils, attaques indiscriminées contre des hôpitaux, des écoles et autres lieux qui devraient être en tous temps respectés. Une fois de plus, d'innocentes victimes l'ont payé de leur vie. (...) Vous tous qui vous battez au Liban, à quelque partie que vous apparteniez, je vous implore au nom du CICR et au nom de l'humanité, je vous implore d'arrêter cette tuerie insensée, et de protéger les civils, spécialement les femmes, les enfants et les vieillards. Je vous implore de respecter les hôpitaux et les écoles, de sauver les blessés et d'épargner tous ceux qui sont hors de combat."

Alors que plus de cent blessés sont soignés au dispensaire de la CRL à Zahle, un convoi organisé par le CICR a pu, à travers un cessez-le-feu extrêmement précaire, décharger cet après-midi à Zahle des médicaments, du matériel médical et de la nourriture. Au retour, le convoi n'a pu évacuer qu'un seul blessé, et une ambulance a été atteinte par une balle - heureusement sans gravité.

+++



LIGUE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE / COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Case postale 276, 1211 Genève 19
Adr. télégraphique : Licross Genève
Téléphone : 34 55 80 - Télex : LORCS CH 22 555

17, av. de la Paix, CH - 1211 Genève
Adr. télégraphique : Intercroixrouge
Téléphone : 34 60 01 - Télex : CICR CH 22 269

**COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT
CICR No 1413 - LIGUE No 5/81**

Pour publication le 11 avril 1981

60ème DISTRIBUTION DES REVENUS DU FONDS

DE L'IMPERATRICE SHÔKEN

Genève (CICR/Ligue) - Il y a 70 ans, l'Impératrice Shôken du Japon avait pris l'initiative de créer un Fonds destiné à soutenir les activités de secours des Sociétés nationales de la Croix-Rouge en temps de paix. Depuis lors, le Gouvernement japonais et la Croix-Rouge du Japon ont régulièrement contribué à l'accroissement de ce Fonds.

Chaque année, les revenus du Fonds sont distribués par une commission paritaire du Comité international de la Croix-Rouge et de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, qui examine les demandes présentées par les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Cette commission s'est réunie à Genève, le jeudi 26 mars, sous la présidence de M. Maurice Aubert, membre du CICR, et en présence de S.E. l'ambassadeur Suzuki de la Mission permanente du Japon à Genève, ainsi que de M. Henrik Beer, Secrétaire général de la Ligue.

Cinq Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et du Moyen-Orient ont bénéficié cette année des revenus du Fonds, afin de leur permettre d'améliorer leur équipement pour la poursuite de leurs activités nationales, notamment dans le domaine médical et dans celui de la transfusion sanguine.

+++



COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE
INTERNATIONAL COMMITTEE OF THE RED CROSS

Division Presse et Information
Press and Information Division
17, avenue de la Paix · CH-1211 GENÈVE
Tél. 34 60 01 · Téléx 22 269

COMMUNIQUÉ DE PRESSE -- PRESS RELEASE

COMMUNIQUE DE PRESSE No. 1414
Genève, le 13 avril 1981

LIBAN: APPEL URGENT DU CICR POUR 6 MILLIONS DE FRANCS SUISSES

Genève (CICR) - La subite reprise des combats et le regain de tension qui affectent l'Est et le Sud du Liban ont amené le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) à lancer une action d'urgence. Du 3 au 12 avril 1981, au total 6 convois du CICR et de la Croix-Rouge libanaise ont pu pénétrer dans la ville de Zahlé, y amener médicaments, sang, matériel chirurgical et vivres, et en évacuer 37 blessés. Dans le Sud-Liban, le CICR a évalué les besoins des principaux hôpitaux et dispensaires. Plus de 2000 kg de secours médicaux ont été envoyés de Genève à Beyrouth; 7 délégués sont partis renforcer la délégation.

Face au nombre croissant de victimes, pour pouvoir être présent et actif sur toute l'étendue du territoire libanais, auprès de toutes les parties au conflit, le CICR a besoin de 6 millions de francs suisses pour les 5 mois à venir. Cette somme doit permettre au CICR d'approvisionner de nombreux dispensaires et hôpitaux dans tout le pays, d'ouvrir une unité chirurgicale d'urgence, de faire face aux tâches de l'Agence Centrale de Recherches accrues en raison du nombre de familles séparées et de disparus, et enfin de porter l'effectif de la délégation à 15 délégués et 35 collaborateurs libanais.

+++



Division Presse et Information
Press and Information Division
17, avenue de la Paix · CH-1211 GENÈVE
Tél. 34 60 01 · Télex 22 269

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – PRESS RELEASE

Communiqué de presse No 1415
Genève, le 6 mai 1981

LE PREMIER MINISTRE DE L'INDE EN VISITE AU CICR

Genève (CICR) - A l'occasion de sa visite à Genève dans le cadre de l'Assemblée générale de l'OMS (Organisation mondiale de la Santé), Mme Indira Gandhi, Premier ministre de l'Inde, s'est rendue, le 6 mai, au siège du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

A son arrivée, le Premier ministre a été accueilli par le président du CICR, M. Alexandre Hay, entouré des membres du Comité et de la Direction, en présence des dirigeants de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.

Après avoir signé le Livre d'Or, Mme Gandhi et les membres de son entourage se sont entretenus avec les représentants du CICR des problèmes de l'heure dans le domaine humanitaire.

+++



Division Presse et Information
Press and Information Division
17, avenue de la Paix · CH-1211 GENÈVE
Tél. 34 60 01 · Téléx 22 269

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - PRESS RELEASE

Communiqué de presse no 1416
Genève, le 6 juin 1981

EL SALVADOR: ASSASSINAT D'UN EMPLOYE DU CICR

Genève (CICR) - Le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) vient d'apprendre avec consternation l'assassinat d'un de ses employés salvadoriens, M. Carlos Manfredi Hernandez. M. Hernandez travaillait comme magasinier dans un dépôt de secours du CICR à San Miguel dans la partie orientale du pays où le CICR et la Croix-Rouge salvadorienne déploient depuis plus de 7 mois une vaste opération d'aide en faveur des populations civiles déplacées. Les circonstances de cet assassinat n'ont pas encore pu être déterminées.

La mort tragique de M. Hernandez s'ajoute à la longue liste des victimes au Salvador. Dans cette situation de violence permanente, le CICR s'est efforcé depuis de nombreux mois d'apporter une mesure d'humanité et d'engager ceux qui s'affrontent à respecter la population civile: femmes, enfants, malades, tous ceux qui ne participent pas aux combats.

Le CICR est profondément frappé par le meurtre d'un de ses employés et lance un nouvel appel pressant afin que soit garanti le respect absolu dû à la population civile ainsi qu'au personnel de la Croix-Rouge et à sa mission humanitaire. Le CICR exprime à la famille de M. Hernandez sa profonde sympathie.

+++



LIGUE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE / COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Case postale 276, 1211 Genève 19
Adr. télégraphique : Licross Genève
Téléphone : 34 55 80 - Télex : LORCS CH 22 555

17, av. de la Paix, CH - 1211 Genève
Adr. télégraphique : Intercroixrouge
Téléphone : 34 60 01 - Télex : CICR CH 22 269

Communiqué de presse conjoint CICR no 1417
Ligue no 8/81
Genève, le 10 juin 1981

Le prince héritier Harald et la princesse Sonja de Norvège visitent le
CICR et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge

Genève (CICR/Ligue) - A l'occasion de leur visite à Genève, Leurs Altesses Royales le prince héritier Harald et la princesse Sonja de Norvège ont visité, le 10 juin 1981, le siège du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge (Ligue).

Accueillies au CICR par le président Alexandre Hay, Leurs Altesses Royales et leur suite ont, en présence de membres du comité et de la direction du CICR, été informées sur les activités de l'institution; après avoir signé le livre d'or, elles ont visité l'Agence centrale de Recherches du CICR.

Se rendant ensuite à la Ligue, Leurs Altesses Royales y ont été reçues par M. Henrik Beer, secrétaire général, et ses principaux collaborateurs. Elles ont été orientées sur les activités de la fédération mondiale dans les domaines du développement des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, de l'assistance aux victimes des catastrophes naturelles ainsi que de l'action en faveur de la jeunesse et des handicapés.

+++



Division Presse et Information
Press and Information Division
17, avenue de la Paix · CH-1211 GENÈVE
Tél. 34 60 01 · Télex 22 269

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – PRESS RELEASE

Communiqué de presse No 1418
Genève, le 12 juin 1981

VISITE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU VENEZUELA AU CICR

Genève (CICR) - A l'occasion de sa visite à Genève, le Président de la République du Vénézuéla, S.E. M. Luis Herrera Campins, s'est rendu, le 12 juin 1981, au siège du Comité International de la Croix-Rouge (CICR).

A son arrivée au CICR, S.E. M. Herrera Campins, accompagné de son épouse et de sa suite, a été accueilli par le Président du CICR, M. Alexandre Hay. Les membres du Comité et de la Direction du CICR ainsi que M. Henrik Beer, secrétaire général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge ont ensuite été présentés au couple présidentiel.

Après la signature du Livre d'Or du CICR, le Président Herrera a eu un entretien privé avec M. Hay alors que Mme de Herrera Campins et la suite présidentielle ont entendu un exposé sur les activités du CICR dans le monde. Une exposition sur le travail de l'Agence centrale de Recherches leur a également été présentée.



Division Presse et Information
Press and Information Division
17, avenue de la Paix · CH-1211 GENÈVE
Tél. 34 60 01 · Télex 22 269

COMMUNIQUÉ DE PRESSE -- PRESS RELEASE

Communiqué de Presse No 1419
Genève, le 16 juin 1981

CONFLIT IRAKO-IRANIEN :
LE CICR RAPATRIE DES PRISONNIERS BLESSES

Genève (CICR) - Une opération de rapatriement de prisonniers de guerre, blessés dans le conflit qui oppose l'Iran à l'Irak, s'est déroulée le 16 juin 1981.

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui a organisé cette opération en étroite liaison avec les autorités des deux pays, a ainsi pu rapatrier 25 grands blessés vers l'Iran et 17 autres vers l'Irak. Cette action, initiée par l'Iran, est la première de ce type depuis le début du conflit.

C'est sur l'aéroport de Larnaca (Chypre), que les prisonniers de guerre ont été remis par le CICR aux deux parties.

Un avion, spécialement affrété pour cette opération par le CICR, avait quitté Genève lundi 15 juin dans la soirée. A bord avaient été chargées 7.5 tonnes de secours d'urgence destinés aux victimes du tremblement de terre en Iran. Ces tentes, couvertures, médicaments et secours divers ont été mis à disposition par la Croix-Rouge suisse, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et le CICR.

+++



Division Presse et Information
Press and Information Division
17, avenue de la Paix · CH-1211 GENÈVE
Tél. 34 60 01 · Télex 22 269

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - PRESS RELEASE

Communiqué de presse No 1420
Genève, le 24 juin 1981

UGANDA : LA MISSION D'OMBACHI ATTAQUEE
APPEL DU CICR

Genève (CICR) - La mission d'Ombachi, dans la province du "West Nile", où s'étaient réfugiées une dizaine de milliers de personnes en raison des troubles graves qui secouent la région depuis le début du mois, a été attaquée ce matin 24 juin par des éléments incontrôlés de l'armée ougandaise.

Cette attaque a fait 55 morts et une centaine de blessés parmi les civils, selon les informations communiquées par le délégué du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) basé à la mission. L'évacuation des blessés vers l'hôpital de Nebbi, dans la partie sud de la province, est en cours.

Très alarmé par la flambée de violence qui frappe la région, le CICR dont la préoccupation majeure est de faire respecter le besoin de protection de ceux qui souffrent, lance un appel solennel aux parties leur rappelant leur obligation d'observer et de faire observer les principes humanitaires fondamentaux, notamment de ne pas s'attaquer aux blessés et malades (combattants ou non-combattants), ainsi qu'à toute personne civile, et de respecter l'inviolabilité des lieux et des personnes protégés par l'emblème de la Croix-Rouge.

Outre le délégué du CICR s'étaient regroupés à la mission des Pères de Vérone, depuis le 19 juin, des représentants de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, une équipe de "Médecins sans frontières", ainsi que des médecins allemands et des experts suédois.

La conséquence immédiate de l'attaque de ce matin a été la fuite des réfugiés vers le Zaïre. C'est dans la matinée de demain, 25 juin que l'ensemble des personnes restant à la mission évacueront celle-ci et gagneront le sud de la province.

+++



Division Presse et Information
Press and Information Division
7, avenue de la Paix · CH-1211 GENÈVE
Tél. 34 60 01 · Télex 22 269

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – PRESS RELEASE

Communiqué de presse no 1421

Genève, le 25 août 1981

CONFLIT IRAKO-IRANIEN : SECOND RAPATRIEMENT ORGANISE PAR
LE CICR

Genève (CICR) - Une opération de rapatriement de prisonniers de guerre grands blessés et d'internés civils entre l'Irak et l'Iran s'est déroulée le 25 août 1981.

C'est sur l'aéroport de Larnaca (Chypre) que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a remis 45 Irakiens et 40 Iraniens aux représentants des deux parties.

Un avion spécialement affrété pour cette opération par le CICR avait quitté Genève lundi 24 août dans la soirée. Avaient été chargées à bord 4 tonnes de secours destinées aux victimes du tremblement de terre en Iran. Ces secours ont été mis à disposition par la Croix-Rouge suisse et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.

Cette opération de rapatriement est la deuxième de ce type organisée par le CICR depuis le début du conflit, la première ayant eu lieu le 16 juin 1981.

+++



Division Presse et Information
Press and Information Division
17, avenue de la Paix · CH-1211 GENÈVE
Tél. 34 60 01 · Télex 22 269

COMMUNIQUÉ DE PRESSE — PRESS RELEASE

Communiqué de presse No. 1422
Genève, le 9 septembre 1981

VISITE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE D'AUTRICHE AU CICR

Genève (CICR) - A l'occasion de sa visite en Suisse, le Président de la République d'Autriche, S.E. M. Rudolf Kirschläger, s'est rendu, le 9 septembre 1981, au siège du Comité International de la Croix-Rouge (CICR) à Genève.

Hôte du Conseil fédéral pendant la visite d'Etat qu'il effectue en Suisse en compagnie du Ministre des Affaires étrangères et du Ministre du Commerce extérieur de la République d'Autriche, S.E. M. Rudolf Kirschläger était accompagné de M. Kurt Furgler, Président de la Confédération, et de M. Georges-André Chevallaz, Conseiller fédéral.

A leur arrivée au CICR, S.E. M. Rudolf Kirschläger et sa suite ont été accueillis par le Président du CICR, M. Alexandre Hay, qui leur a présenté les membres du Comité et de la Direction du CICR ainsi que des représentants de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, de la Croix-Rouge suisse, de la Section genevoise de la Croix-Rouge suisse et de l'Institut Henry Dunant.

Après avoir signé le Livre d'Or du CICR, le Président Kirschläger et sa suite ont écouté un exposé sur les activités du CICR dans le monde. Une exposition de documents illustrant le travail de l'Agence centrale de Recherches leur a également été présentée.

+++



LIGUE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE / COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Case postale 276, 1211 Genève 19
Adr. télégraphique : Licross Genève
Téléphone : 34 55 80 - Télex : LORCS CH 22 555

17, av. de la Paix, CH - 1211 Genève
Adr. télégraphique : Intercroixrouge
Téléphone : 34 60 01 - Télex : CICR CH 22 269

Communiqué de presse conjoint CICR No 1423 - Ligue No 13/81
Genève, le 30 septembre 1981

Inauguration du Centre audio-visuel de la Croix-Rouge internationale

Genève (CICR/Ligue) - Le Centre audio-visuel de la Croix-Rouge internationale a été inauguré officiellement le mercredi 30 septembre à Genève.

Créé par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, ce Centre produit, exploite et distribue un matériel audio-visuel relatif à l'histoire et aux activités de la Croix-Rouge. Ses services sont à la disposition de toutes les Sociétés nationales, des media d'information et du public.

L'ouverture de ce Centre, installé dans le bâtiment de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, marque une étape importante de la collaboration entre les deux institutions internationales de la Croix-Rouge qui, pour la première fois, s'engagent à gérer un service permanent en commun.

+++



Division Presse et Information
Press and Information Division
7, avenue de la Paix · CH-1211 GENÈVE
Tél. 34 60 01 · Téléx 22 269

COMMUNIQUÉ DE PRESSE — PRESS RELEASE

Communiqué de presse No 1424
Genève, le 20 octobre 1981

NOUVELLE SOCIÉTÉ NATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

Genève (CICR) - En date du 15 octobre 1981, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a officiellement reconnu la Société nationale de la Croix-Rouge des Tonga.

Cette reconnaissance porte à 127 le nombre des Sociétés nationales membres de la Croix-Rouge internationale.

+++



Division Presse et Information
Press and Information Division
17, avenue de la Paix · CH-1211 GENÈVE
Tél. 34 60 01 · Télex 22 269

COMMUNIQUÉ DE PRESSE — PRESS RELEASE

Communiqué de presse No 1425
Genève, le 22 octobre 1981

VISITE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU GHANA AU CICR

Genève (CICR) - A l'occasion de sa visite en Suisse, le Président de la République du Ghana, S.E. le Dr Hilla Limann, s'est rendu le 22 octobre 1981 au siège du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

En l'absence de M. Hay, Président du CICR, actuellement en mission, c'est M. Richard Pestalozzi, Vice-Président, qui a accueilli à leur arrivée S.E. le Dr Hilla Limann et sa suite et leur a présenté les membres du Comité et de la Direction, ainsi que M. Bertil Petterson secrétaire général adjoint de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.

Après avoir signé le Livre d'Or, le Président Limann a écouté un exposé sur les activités du CICR en Afrique.

+++



Division Presse et Information
Press and Information Division
17, avenue de la Paix · CH-1211 GENÈVE
Tél. 34 60 01 · Télex 22 269

COMMUNIQUÉ DE PRESSE — PRESS RELEASE

Communiqué de presse No 1426
Genève, le 27 octobre 1981

RECONNAISSANCE D'UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ NATIONALE

Genève (CICR) - Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a prononcé la reconnaissance de la Société nationale du Croissant-Rouge du Qatar.

Cette reconnaissance, qui a pris effet le 26 octobre 1981, porte à 128 le nombre des Sociétés nationales membres de la Croix-Rouge internationale.

+++



LIGUE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE / COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Case postale 276, 1211 Genève 19
Adr. télégraphique : Licross Genève
Téléphone : 34 55 80 - Téléc : LORCS CH 22 555

17, av. de la Paix, CH - 1211 Genève
Adr. télégraphique : Intercroixrouge
Téléphone : 34 60 01 - Téléc : CICR CH 22 269

Communiqué de presse conjoint
CICR No 1427 - LIGUE No 17/81
Manille, le 7 novembre 1981

CEREMONIE D'OUVERTURE DE LA XXIVème CONFERENCE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

(Ligue-CICR) - Ce matin s'est ouverte, au Centre international de conférence de Manille aux Philippines, la XXIVème Conférence internationale de la Croix-Rouge, en présence d'un nombre record de délégations, représentant 121 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, près de 70 Etats parties aux Conventions de Genève, ainsi que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. De nombreux observateurs de Sociétés nationales en formation, d'organisations gouvernementales et non-gouvernementales sont également présents. La Conférence internationale de la Croix-Rouge, qui se tient tous les quatre ans, est l'organe décisionnel suprême de la Croix-Rouge internationale; elle poursuivra ses travaux jusqu'au 14 novembre prochain.

Après la lecture solennelle des principes de la Croix-Rouge par le Professeur P.E. Marcos, vice-président de la Croix-Rouge philippine, le Général Romeo C. Espino, président de la Croix-Rouge philippine, a souhaité la bienvenue aux délégués en soulignant l'importance que revêt la tenue de cette conférence en Asie du Sud-Est.

Le président sortant de la Commission permanente de la Croix-Rouge internationale, Sir Evelyn Shuckburgh, a rappelé que cette conférence constitue une occasion pour le mouvement de la Croix-Rouge de "solliciter directement l'intérêt et l'appui des représentants gouvernementaux".

M. Alexandre Hay, président du CICR, a exprimé la préoccupation du Comité international devant la montée de la violence, en particulier dans les conflits à caractère idéologique ou racial où la lutte tend à prendre des aspects de guerre totale. Il a mis en garde contre la politisation de l'action humanitaire qui n'est pas seulement "contraire aux principes humanitaires, mais également inefficace : elle donne l'illusion de régler des problèmes de fond, alors qu'en fait elle confond la cause et les effets". M. Hay a lancé un appel aux gouvernements et aux individus afin qu'ils "respectent au moins des îlots d'humanité dans leurs conflits". Enfin, rappelant que la voie qui conduit à une paix durable passe par le désarmement, il a annoncé que le CICR est disponible et qu'il est ouvert aux demandes que les Puissances pourraient lui faire si elles estiment ensemble qu'il peut, si modestement que ce soit, contribuer à des progrès concrets en la matière".

M. Enrique de la Mata, nouveau président de la Ligue, a relevé que la Croix-Rouge, à l'instar d'autres instances internationales qui se préoccupent de l'amélioration de la condition humaine, représente une lumière d'espoir dans le monde d'aujourd'hui. Elle est cependant unique de par ses principes - l'indépendance et la neutralité notamment - qui constituent "une base solide pour la lutte contre l'injustice".

S.E. Ferdinand E. Marcos, président de la République des Philippines, a clôturé la cérémonie. "Les philosophes nous disent que ce qui élève l'homme au-dessus de son état primitif, c'est l'affinement de la sensibilité aux souffrances de ses semblables. Nous, Philippins, nous considérons la Croix-Rouge comme le gardien de cette sensibilité morale toujours fragile" a-t-il ajouté.

+++



LIGUE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE / COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Case postale 276, 1211 Genève 19
Adr. télégraphique : Licross Genève
Téléphone : 34 55 80 - Télex : LORCS CH 22 555

17, av. de la Paix, CH - 1211 Genève
Adr. télégraphique : Intercroixrouge
Téléphone : 34 60 01 - Télex : CICR CH 22 269

Communiqué de presse conjoint
CICR No 1428 - LIGUE No 18/81
Manille, le 14 novembre 1981

FIN DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

(Ligue-CICR) - La 24ème Conférence internationale de la Croix-Rouge a terminé ses travaux le 14 novembre à Manille. Au cours de la séance plénière de clôture, les délégués ont approuvé par consensus une quinzaine de résolutions qui avaient été présentées par la Commission sur la protection et l'assistance. Celles-ci portaient notamment sur l'applicabilité de la 4ème Convention de Genève aux territoires occupés du Moyen-Orient, les disparitions forcées ou involontaires, la lutte contre la piraterie, la torture, ainsi que sur les activités humanitaires du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Dans cette dernière résolution, et contrairement à sa politique habituelle, la Conférence a désigné trois régions où le CICR est totalement empêché de remplir sa mission humanitaire : le Sahara occidental, l'Ogaden et l'Afghanistan.

La Commission générale et d'organisation a également soumis le résultat de ses travaux à la séance plénière. Une résolution sur la politique de la Croix-Rouge relative aux réfugiés a été largement approuvée. D'autres résolutions portaient sur le rôle des volontaires au sein de la Croix-Rouge et sur certains amendements aux règles et principes qui régissent l'action de secours de la Croix-Rouge.

En ce qui concerne les travaux de la troisième commission relatifs aux services à la communauté et au développement, diverses résolutions ont été proposées, portant notamment sur les programmes de soins de santé primaires, le service volontaire, le don du sang et le développement des Sociétés nationales. Dans ce contexte, une stratégie pour le développement de la Croix-Rouge dans les années 80 a été adoptée.

La prochaine Conférence internationale de la Croix-Rouge se tiendra à Genève en 1986, à l'invitation du Gouvernement helvétique et de la Croix-Rouge suisse.

+++